

2008-01-09

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Importance économique de la logistique du transport en Belgique: communiqué de presse

Ce rapport est l'aboutissement d'une première recherche relative aux secteurs de la logistique du transport en Belgique. Au cours des dernières années, l'activité logistique s'est révélée un acteur important de la création de richesse dans notre pays, dont l'économie est composée majoritairement de services. Cette étude peut être considérée comme le prolongement du Working Paper n° 115 relatif aux ports belges, publié en mai 2007, étant donné que les activités sous revue sont étroitement liées au transport en général et au transport maritime en particulier.

S'agissant d'une première tentative en vue d'estimer l'importance économique de la logistique du transport en Belgique, il a été convenu de privilégier une approche sectorielle, en se concentrant tout d'abord sur quelques secteurs de la logistique du transport de marchandises, clairement identifiés dans la classification NACE. Leur impact est abordé en deux volets: les effets directs et les effets indirects. En outre, une brève analyse est également proposée au sujet de l'impact économique d'activités connexes, telles que la logistique réalisée en interne et le cas des centres de distribution européens.

Un aperçu de quelques développements par sous-secteur est fourni pour la période 2000 - 2005, en mettant l'accent sur 2005. Le cœur de l'analyse, qui est statistique et ne repose donc sur aucune enquête, s'intéresse plus spécifiquement aux variations en termes de valeur ajoutée, d'emploi, d'investissement et de situation financière observées au sein des entreprises concernées. Une première estimation des changements intervenus entre 2005 et 2006 est également proposée pour la valeur ajoutée et l'emploi.

Les données des comptes annuels issues de la Centrale des Bilans sont utilisées pour le calcul des effets directs, l'étude des ratios financiers et l'analyse du bilan social. Il convient de souligner également que les effets indirects des activités en question ont été estimés en termes de valeur ajoutée et d'emploi, et ce à partir des données des comptes nationaux (ICN). Est également proposée une analyse approfondie des liaisons entre les branches logistiques et les autres secteurs que compte notre pays.

Les activités sous revue ont représenté pas moins de 3,1 p.c. du PIB belge et 3,4 p.c. de l'emploi intérieur du pays en 2005. En y ajoutant les effets indirects, ces pourcentages s'établissent respectivement à 5 et 5,3 p.c., la même année. Si l'on y incluait également d'une part l'activité de logistique du transport exercée par des branches tierces, d'autre part la logistique du transport réalisée "in-house", l'impact global atteindrait environ 8 p.c. de l'économie belge.